



Centre de gestion de la FPT de l'Ain



Commune de Lhuis

COMMUNIQUE DE PRESSE

12 AVRIL 2022

**PUBLICATION EN LIGNE
DE LA COLLECTION
PHOTOGRAPHIQUE DE
L'ÉCOLE MENAGERE ET
AGRICOLE DE LHUIS
(1961-1971)**

**FONDS PRIVE SIMONE
LEFEUVRE**

<http://www.archives-communales-ain.fr/fonds-prive-de-simone-lefeuvre-3>



Le Maire Emmanuel Ginet et les conseillers municipaux de **Lhuis**,

et

Hélène Cédileau, Présidente, les vice-présidents et les membres du conseil d'administration du **Centre de Gestion de l'Ain** ont le plaisir de vous annoncer la publication sur le portail www.archives-communales-ain.fr de la collection photographique de l'école ménagère et agricole de Lhuis.

Présentation du fonds photographique

Le fonds est entré dans le domaine public le 14 mars 2018 suite au don à la Mairie de Lhuis effectué par Monique Épardeau, sœur de Simone Lefeuvre (décédée en 2015). Madame Lefeuvre avait confié à sa sœur une malle contenant des photographies papier noir et blanc, des diapositives couleur et des documents textuels pour qu'elle en fasse don à la commune de Lhuis après son décès.

Le fonds a été identifié en 2019 par les archivistes du Centre de gestion de l'Ain dans le cadre des opérations de classement et reconditionnement du fonds d'archives communal. Le Centre de gestion a rapidement alerté la commune de l'intérêt que relevait le fonds pour le patrimoine communal (notamment la collection photographique) et a entrepris un projet de sauvegarde et de documentation du fonds. La numérisation et indexation des images a été réalisée par le service Archives du Centre de gestion en 2021. L'ensemble du fonds a été dépoussiéré et reconditionné dans des contenants spécifiques au PH neutre, garantissant la pérennité des documents.

Le fonds est constitué de 184 diapositives couleur au format 4x4, 223 reproductions photographiques sur papier noir et blanc et



Voyage scolaire, le pont du Gard.

Positif papier noir et blanc, 8x8cm

Simone Lefeuvre (Pézenas, 1^{er} décembre 1927 – Pau, 31 mai 2015) a été directrice de l'école ménagère et agricole de Lhuis. Cette institution, aujourd'hui disparue, a vu passer dans ses murs plusieurs générations de jeunes filles de Lhuis mais aussi de tout le Bugey méridional et la haute vallée du Rhône.

Destinée aux enseignements ménagers et agricoles, l'école a fonctionné pendant plus d'une décennie, installée dans le bâtiment de l'actuelle maison des associations.

Madame Lefeuvre, par le biais de sa sœur, Madame Monique Épardeau, a voulu léguer à la commune de Lhuis le fonds photographique et les documents qu'elle avait conservés pendant son activité en tant qu'institutrice à Lhuis.

de 37 documents d'archives. Après étude et sélection, 185 photographies ont été mises en ligne sur le portail dédié aux Archives communales de l'Ain.

Communication

La mise en ligne s'est effectuée en 2022, une fois que le délai de cinquante ans depuis la prise de vue des dernières images se soit écoulé et après avoir réalisé des recherches infructueuses pour identifier les éventuels ayant droit.

Les images peuvent être reproduites librement faisant usage de cette légende :

Archives communales de Lhuis, 12W2 - Fonds privé Simone Lefevre – école ménagère et agricole de Lhuis.

Nota : La consultation des archives privées est régie par l'article L. 213-6 du Code du patrimoine. La diffusion en ligne et aussi au-delà du territoire de l'UE est régie par l'ordonnance du 12 mai 2021 portant transposition du 6 de l'article 2 et des articles 17 à 23 de la directive 2019/790 du 17 avril 2019 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique. Directive (UE) 2019/790 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique numérique. Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Code de la propriété intellectuelle.

Avertissement : conformément à l'article 9 du Code Civil "Chacun a le droit de s'opposer à la reproduction de son image". Par conséquent, les personnes concernées peuvent voir leur image retirée par simple demande auprès de la mairie de Lhuis ou du Centre de gestion de l'Ain.



Voyage scolaire, Aigues-Mortes, 1961

Positif papier noir et blanc, 8x8cm

Centre de gestion de l’FPT de l’Ain

Sylvain Payrastre, directeur
Jordi Rubió, service Archives
145 chemin de Bellevue
01960 Péronnas
04 74 32 13 81
www.cdg01.fr

Mairie de Lhuis

10 place de la mairie
01680 Lhuis
04 74 39 82 96
www.lhuis.fr